

Cœur de villes, expériences réussies

En France, l'urbanisme des villes moyennes a connu son heure de gloire de 1980 à 2000, avec deux volets emblématiques, habitat et espaces publics. La situation est très différente depuis les années 2000, avec un impact négatif dont témoigne notamment le programme national Action cœur de ville. De nombreuses villes moyennes s'étaient soucies de réhabiliter et de dynamiser leur cœur de ville avant son adoption. Exemples choisis dans le périmètre de Limoges Métropole.



Marie Pauget



Virginie Sidorov



Bernard Lensele



Christophe Mathieu

Les métropoles ont connu un essor plus tardif et plus « à grosses mailles » que les villes moyennes, de 2000 à nos jours, avec l'impact de la trilogie des lois Voynet-Chevènement-SRU, notamment. Aujourd'hui en France, l'aménagement du territoire favorise les agglomérations de grande et de très grande échelle. Les villes moyennes ont été impactées négativement par ce mouvement récent, alors qu'elles avaient prouvé précédemment leur créativité et la pertinence de leur échelle. Les limites du phénomène de la métropolisation, du « toujours plus grand, c'est merveilleux »¹ se traduisent notamment à travers l'engorgement des transports urbains, y compris les transports en commun, et la non-gestion de territoires périurbains de taille et de démographie importantes. Le souhait de la population d'un retour vers une échelle plus perceptible, gérable, soutenable se fait sentir, d'où le nécessaire renouveau de villes dites moyennes. Dans ce cadre, le retraitement des espaces publics, en lien avec une mobilité multimodale, émerge avec force et talent.

LIMOGES, UN RENOUVEAU EMBLÉMATIQUE

Avec ses 20 communes et ses 208 000 habitants, Limoges Métropole reste à échelle humaine. L'amélioration du cadre de vie s'appuie notamment sur la requalifica-

tion des espaces publics tels que les centres-villes et centres-bourgs. Depuis une dizaine d'années, Limoges Métropole et ses communes membres ont engagé de nombreux projets d'aménagements urbains et paysagers, sur l'ensemble du territoire, avec une richesse de typologies opérationnelles. Dans cet esprit, la ville de Limoges a initié dès 2015 plusieurs études avant de lancer officiellement son programme « Action cœur de ville » en septembre 2018. Il s'agissait de donner un nouvel élan au centre-ville (qualité d'espaces publics, stationnement, mobilités au profit des modes actifs, habitat et dynamique commerciale). Parallèlement, une réflexion sur l'identité locale avait été menée pour offrir au centre-ville une nouvelle image, un cœur de ville devant être vu comme unique et identifiable. Cette réflexion a notamment pris appui sur la participation de Limoges au réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire et sur son entrée dans le réseau Unesco ville créative céramique.

Redonner envie de profiter d'un centre-ville historique, c'est aussi offrir des espaces publics piétons esthétiques et inédits. Ainsi, à Limoges, un parcours céramique traversant le centre historique et commerçant a été élaboré (entre jeu de piste et fil directeur des équipements/bâtiments céramique emblématiques de la ville). Installé

en 2019, il sera jalonné d'insertions porcelaine designées (mobilier, enchâssements au sol et anecdotes architecturales) réalisées par les entreprises locales, mais comportera également des œuvres d'art céramique, comme des travaux des écoles d'art de Limoges, partenaires du projet. Accompagnant la qualification d'espaces plus confidentiels, des mobiliers et objets céramique seront également disposés sur l'espace public.

La place de la République illustre également cette stratégie de renouveau. Ce lieu majeur d'animation du centre-ville, vient d'engager sa mue, après plusieurs années d'études et d'interventions archéologiques, avec en 2020 une nouvelle extension du plateau piétonnier. La place offrira ainsi un large espace central aux lisières arborées, sur laquelle les savoir-faire locaux seront mis à l'honneur par des « insertions céramique » innovantes comme un sol de béton céramique luminescent, et des mobiliers urbains originaux en porcelaine. De plus, les vestiges en sous-sol de l'histoire riche de la ville ancienne seront valorisés.

La ville de Limoges souhaite aussi réinvestir l'habitat des quartiers centraux. Un travail de valorisation via des opérations de réhabilitation et de ravalement obligatoire est mené pour favoriser l'attractivité du centre. Là encore, une demande particulière auprès de porteurs de



projets structurants, pourra permettre d'insérer de manière ponctuelle une note céramique sur le bâti (élément architectural mis en valeur en façade, travail particulier sur les espaces communs, voire réhabilitation de frise existante pour les bâtiments anciens...).

CONDAT-SUR-VIENNE, RECRÉER DU LIEN AVEC LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION

Condat-sur-Vienne, avec ses 5 000 habitants, est l'exemple type d'une commune résidentielle de première couronne autour de la ville-centre qu'est Limoges. Elle a connu un fort développement depuis la fin des années 1980 sous forme de lotissements, investis par de jeunes ménages travaillant sur Limoges. Ils fréquentaient majoritairement les commerces proches de leur lieu de travail au détriment de ceux de leur centre-bourg. Le centre-bourg bénéficiait alors peu de la dynamique de développement qui s'était engagée sur la commune. Dans les années 1990 et 2000, la municipalité a entrepris la mutation du bourg avec la création de nouveaux équipements publics. Afin de poursuivre en ce sens, la commune a souhaité repenser l'intégralité de son centre pour redonner envie à ses habitants de le fréquenter et le faire vivre. Elle a donc fait appel en 2013 aux services de Limoges Métropole pour lancer une étude pour le

réaménagement de ses espaces publics. La phase de diagnostic a mis en évidence une déconnexion entre les équipements et les espaces publics. La décision a été prise, de démolir l'ancienne poste afin de valoriser l'église. Cette dernière, libérée du bâtiment qui la masquait, s'est aussi dotée d'un parvis.

La finalité était aussi d'assurer une continuité piétonne et sécurisée qui lierait les différents espaces, parfois vastes. Les aménagements paysagers ont également permis de créer une identité végétale propre à la commune. Par exemple, un jardin paysager a été aménagé et pensé comme un lien entre tous ces lieux de vie et de rencontres. L'ensemble a été complété par une gamme de mobilier urbain spécialement imaginé et réalisé par les services de Limoges Métropole.

AUREIL : UN CENTRE-BOURG RURAL EN ÉVEIL

Nous évoquerons enfin l'exemple de la commune d'Aureil, la plus petite de l'agglomération en termes d'habitants (985). Avec une forte identité rurale, des espaces publics peu aménagés et un budget réduit, ce projet était un défi intéressant. Par des actions simples, la lisibilité de l'entrée de bourg a été améliorée, notamment en privilégiant le recours à des matériaux tels que le béton coloré qui s'opposent à l'aspect « routier » initialement présent. Il en ressort une identité rurale

préservée et une continuité piétonne sécurisée. Les espaces de stationnement ont été réaménagés pour s'insérer idéalement dans le paysage. Il a aussi été créé une placette devant l'école, pensée comme un lieu de détente et de rencontres. Ces divers espaces sont valorisés par de véritables compositions végétales réalisées de concert avec les services de Limoges Métropole et de la commune. Le mobilier urbain ainsi que les bordures en bois, ont été, là aussi réalisés en régie. Le budget total de ce projet s'est élevé à 69 000 d'euros TTC. On le voit, il est possible d'imaginer des aménagements adaptés, pertinents et esthétiques pour un montant cohérent avec la taille du territoire concerné.

VERS UNE ÉCOLE ITINÉRANTE DES ESPACES PUBLICS

Afin d'échanger sur ces enjeux, l'association Urbanistes des Territoires mettra en place une « École itinérante des espaces publics ». Celle-ci permettra aux professionnels de l'aménagement du territoire de découvrir et de valoriser des opérations dans différentes collectivités.

**Marie Pauget, Virginie Sidorov,
Bernard Lensel, Christophe Mathieu,
Urbanistes des Territoires**

1. Cf. l'article de Lise Bourdeau-Lepage : <http://bigbangterritorial.unblog.fr/2015/10/27/lise-bourdeau-lepage-quand-des-idees-recues-menerent-une-reforme-territoriale>